

**Avenant n°1 au marché bus n°02/01-02  
pour l'acquisition de bus moyenne capacité allongés**

**Rapporteur** : M. Jean-Claude ROY, Vice-Président

AVIS			
Commission n°4		Bureau	
séance du 18/02/03	favorable	séance du 06/03/03	favorable

**Rappel :**

Dans le marché d'autobus, 4 lots ont été définis dont 1 sur les autobus moyenne capacité (lot 2). L'entreprise Heuliez a été retenue pour fournir ce type d'autobus, le GX 117, avec une capacité de 70 places et une longueur de 9 mètres.

Les bus à moyenne capacité permettent de desservir des quartiers qui ne pourraient l'être par un autobus standard compte tenu d'une voirie restreinte ou du gabarit trop important de ce véhicule.

**Analyse technique**

**1. Des surcharges constatées sur de nombreuses lignes:**

La création du réseau GINKO en septembre 2002 a modifié considérablement les tracés et les charges de lignes urbaines.

Il s'avère aujourd'hui que la fréquentation des lignes équipées de bus moyenne capacité est en croissance constante, en particulier sur la ligne 34 à destination d'Ecole-Valentin. Les surcharges en heure de pointe se multiplient rendant certains trajets inconfortables pour la clientèle, d'où de nombreuses réclamations pour qu'une solution soit trouvée (Cf. Observatoire GINKO). Les problèmes de bus « complets » remettent également en cause la ponctualité des lignes.

Les mêmes problèmes apparaissent également sur le service gratuit « navette citadelle » la majeure partie de l'été : les demandes sont parfois triples à l'offre proposée.

Les voiries étroites et tortueuses sur lesquelles sont affectés les bus de moyennes capacité ne permettent pas l'affectation de bus standards (98 places à 102 places pour les bus standards GNV).

En fin d'année 2002, l'entreprise Heuliez a mis sur le marché un GX 117 « L » qui est en tout point semblable à une GX117, si ce n'est qu'il augmente sa capacité de places passant de 70 à 90 places par une augmentation de sa longueur à 10,50 mètres et ce sans changement de gabarit.

L'acquisition de bus GX117L augmenterait la capacité du voyage de 20 personnes pour un gabarit équivalent au GX117 classique. Seul l'empattement varie et rallonge d'autant le rayon de braquage (inférieur à un standard, mais supérieur à GX117 classique). Les questions de surcapacité sur certains horaires seraient réglées.

## **2. Des essais concluants :**

Heuliez est venu présenter ce nouveau modèle le 03 décembre 2002. Des essais ont été réalisés pour étudier le comportement du bus et les passages sur des parcours qu'il serait susceptible d'emprunter.

Les essais ont été concluants, seuls deux endroits nécessiteront de petits aménagements de voirie. La CAGB commanderait au préalable à la Ville de Besançon la réalisation de ces travaux avant la mise en service éventuel du GX 117L.

## **3. Le coût :**

Le GX 117L a un surcoût de 8.700 € HT par rapport à la version GX117 classique pour l'année 2003 soit :

- Prix GX117 hors option = 70 places : 169.867,50 € HT (2 427 € HT la place)
- Prix GX117L hors option = 90 places : 178.500 € HT (1 983 € HT la place)

Le surcoût est de 5,08 % par bus.

Pour mémoire, la valeur d'un bus standard GX317 GNV en 2002 est de 241 810 € HT (2 370 € HT la place).

## **Conclusion technique :**

La version GX117L est intermédiaire entre le bus moyenne capacité classique et le bus standard dont il se rapproche au niveau de sa capacité de transport.

Son prix à la place offerte est plus économique de 444 € HT soit -18 % en valeur 2003 par rapport au GX117 classique.

Compte tenu de l'état actuel des itinéraires et de l'évolution de la fréquentation, le GX117 L (version longue) apparaît comme une solution d'avenir pour notre réseau.

## **Objet de l'avenant :**

L'objet du présent avenant est l'acquisition de 2 à 3 GX 117 « L », pour un coût supérieur à 5% par bus, dans le cadre des 7 bus restant à commander jusqu'au terme du marché.

**Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 18 mars 2003, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- valide la réalisation d'un avenant n°1 au marché n°02/01-02 relatif à la fourniture d'autobus urbains neufs -moyenne capacité - toutes énergies.
- autorise Monsieur le Président à signer cet avenant

Pour extrait conforme,

Le Président